

Lettre d'information spéciale « COVID-19 »

Service des affaires culturelles du Canton de Vaud (SERAC)

MOT DE NICOLE MINDER, CHEFFE DE SERVICE

Le secteur culturel a été très sévèrement touché par la **crise liée au coronavirus (COVID-19)**, tout d'abord par la décision de limiter la fréquentation des manifestations, puis par celle de fermer les lieux culturels en raison du risque sanitaire.

Les acteurs et institutions culturels vaudois ont accusé le coup, durement. Et toutes et tous, avec les spécificités et les ressources qui sont les leurs, ont dû réagir vite, s'adapter, inventer. On peut constater avec bonheur, en cette cinquième semaine de confinement, que le secteur culturel vaudois s'est repensé avec une **énergie**, une **résilience** et une **créativité** admirables.

La principale mission du Service des affaires culturelles, au sens de la loi sur la vie culturelle et la création artistique (art.1), est **d'encourager et de soutenir la vie culturelle et la création artistique dans leur diversité**. Dans une situation extraordinaire comme celle-ci, nous devons coûte que coûte continuer à assurer cette mission. Le Conseil d'Etat a adopté, lors de sa séance du 8 avril, un arrêté d'urgence libérant **14,5 millions de francs** pour contribuer à la mise en œuvre des mesures d'urgence fédérales dont les lignes directrices ont été communiquées le 6 avril. Cette somme, ajoutée aux montants alloués au Canton par la Confédération, élève le soutien financier au tissu culturel vaudois à **39 millions de francs**. Mon service, et j'en profite pour remercier ici chaleureusement toutes mes collaboratrices et tous mes collaborateurs, a remué ciel et terre afin de mettre en application les mesures fédérales et faire en sorte que les demandes d'aide d'urgence et d'indemnisation puissent être déposées et traitées dès le 9 avril. Un véritable tour de force fédéral et cantonal, tant les processus mis sur pied sont inédits aussi bien aux niveaux politique, juridique ou financier qu'administratif.

Le dispositif est opérationnel depuis le 9 avril. Les demandes d'aide d'urgence ou d'indemnisation s'effectuent **uniquement par l'intermédiaire de notre site internet www.vd.ch/serac**, où une **FAQ (foire aux questions)** est mise à jour en continu. Nous sommes par ailleurs à votre écoute et prêts à vous accompagner dans ces démarches. Vous pouvez, en cas de besoin, nous contacter par courriel à l'adresse **covid@seracvd.ch**, ou par téléphone grâce à la **Hotline 021 338 08 08** (du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00).

L'équipe du SERAC souhaite à toutes et tous le courage de passer cette période particulière en se rappelant que la culture est le fondement de l'humanité.

Nicole Minder
Cheffe du SERAC

FONDS CANTONAL D'AIDE D'URGENCE ET D'INDEMNISATION

39 MILLIONS DE FRANCS POUR LA CULTURE VAUDOISE

Le 20 mars dernier, le Conseil fédéral a arrêté un [train de mesures générales](#) en vue d'atténuer l'impact économique de la propagation du COVID-19. Outre ces mesures, adressées à tous les secteurs économiques y compris au secteur culturel, des **outils spécifiques** ont été mis sur pied pour ce dernier. Ce dispositif est défini dans l'[Ordonnance sur l'atténuation des conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de la culture \(Ordonnance COVID dans le secteur de la culture\)](#) ainsi que dans le [rapport explicatif](#) qui l'accompagne.

Les cantons sont responsables de la mise en œuvre d'une partie de ces mesures. Les [directives d'exécution](#) qu'ils doivent suivre ont été communiquées par la Confédération le 6 avril.

Le **Conseil d'Etat vaudois**, ayant réagi rapidement à l'appel de la Confédération pour soutenir le secteur culturel, a adopté lors de sa séance du 8 avril 2020 un [arrêté d'urgence](#) permettant la création d'un fonds cantonal d'aide d'urgence et d'indemnisation dans le cadre de la mise en œuvre de l'Ordonnance COVID dans le secteur de la culture.

Le fonds, alimenté par la contribution fédérale de près de **10 millions** de francs pour l'aide d'urgence et de près de **14,5 millions** de francs pour l'indemnisation, ainsi que par une contribution cantonale de **14,5 millions** de francs à hauteur de la contribution fédérale à l'indemnisation, totalise un montant de près de **39 millions de francs**.

Le **Service des affaires culturelles** (SERAC) est compétent pour la réception et le traitement des demandes sur territoire vaudois.

Les mesures d'urgence arrêtées pour le secteur culturel sont **subsidiaires** aux **mesures économiques générales** adressées à l'entier des secteurs économiques. Des informations (dont une FAQ du Service cantonal de la promotion de l'économie et de l'innovation) concernant ces dernières sont disponibles sur le site du [Canton de Vaud](#).

Avant de déposer une demande, veuillez consulter les **tableaux récapitulatifs** suivants :

- [intégralité du dispositif et fonctionnement](#) ,
- [domaines culturels concernés par l'Ordonnance](#).

Toute demande d'aide d'urgence ou d'indemnisation doit être déposée uniquement en ligne **si possible jusqu'au 30 avril 2020, au plus tard le 20 mai 2020**.

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE

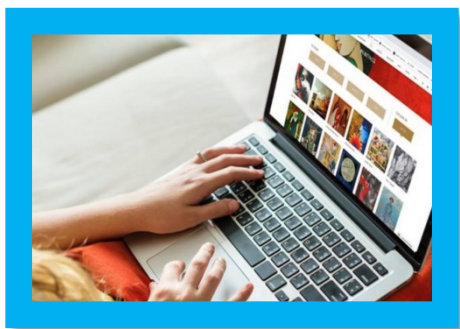
Pour déposer une demande d'aide d'urgence ou d'indemnisation, veuillez cliquer sur les liens ci-dessous en fonction de la requête :

- [aide d'urgence, sous forme de prêts sans intérêts, pour les entreprises culturelles à but non lucratif](#)
- [indemnisation des entreprises culturelles pour préjudice financier subi en cas d'annulation ou de report de manifestations ou de projets culturels](#)
- [indemnisation des acteurs culturels pour préjudice financier subi en cas d'annulation ou de report de manifestations ou de projets culturels](#)

► Plus d'info sur : <https://bit.ly/2RCzLBI>

COVID-19 : ACTIVITES DES INSTITUTIONS PATRIMONIALES CANTONALES

LA CULTURE CHEZ VOUS !



Ayant fermé leurs portes au public pour lutter contre la propagation du COVID-19, les **institutions patrimoniales cantonales** continuent néanmoins d'assurer les missions qui sont les leurs, dont celle de **rendre accessible la culture** au plus grand nombre. Tout est mis en œuvre par les équipes des différents établissements cantonaux afin que petits et grands puissent continuer, en cette période si particulière, à découvrir, s'émerveiller, apprendre et s'amuser. Alors ? Bonne nouvelle, vous n'avez qu'à cliquer !

Au cours de cette période si particulière où tout fonctionne au ralenti, il est bien entendu toujours possible de bénéficier de la très large offre numérique de la [Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne \(BCUL\)](#). Depuis le catalogue [RenouVaud](#) (réseau des bibliothèques vaudoises), un nombre important de ressources en ligne et en accès libre telles que revues, ouvrages, *ebooks* (livres numériques), articles et autres bases de données attendent les internautes. Sur la plateforme [electures.ch](#) dont l'accès vient tout juste d'être simplifié par la BCUL, presque 12'000 livres (dont 2'000 en anglais) sont mis à la disposition du public. Des collections importantes de journaux et de magazines vaudois sont en outre accessibles grâce à [Scriptorium](#) et l'outil [Patrinum](#) donne accès à des collections patrimoniales composées par exemple de manuscrits, d'archives musicales, de patrimoine iconographique ou encore d'une phonothèque. Les bibliothécaires de la BCUL travaillent par ailleurs actuellement d'arrache-pied afin d'activer des accès libres en ligne sur de nombreuses autres collections.

Pour se tenir informé.e : [Newsletter](#), page [Facebook](#), comptes [Instagram](#) et [Twitter](#)

Ne pouvant actuellement accueillir le public au sein de sa nouvelle exposition « Aux sources du Moyen Age », le [Musée cantonal d'archéologie et d'histoire \(MCAH\)](#) vous en propose une magnifique [visite virtuelle et interactive](#) qui peut se vivre en immersion avec des lunettes 3 dimensions.

Une deuxième [visite virtuelle et interactive](#), avec parcours « enfant » et parcours « adulte », permettant de se plonger dans 15'000 ans d'histoire vaudoise est aussi à disposition. De nombreux documentaires sur la vie du laboratoire du musée ou sur des thèmes en lien avec l'histoire vaudoise et européenne sont aussi disponibles sur la [chaîne YouTube](#) du MCAH. Chaque lundi, un nouvel objet des collections est à découvrir en 3 dimensions sur [sketchfab](#), chaque mercredi un membre de l'équipe du musée revient sur une exposition qui l'a marqué sur la page [Facebook](#) de l'institution, et, toujours sur la page Facebook, le mercredi, c'est au tour d'une collaboratrice ou d'un collaborateur du musée de se présenter au public. L'équipe de médiation du musée propose enfin des [activités](#) à réaliser à la maison : trois ateliers et deux carnets de jeux.

Pour se tenir informé.e : [Newsletter](#) (inscriptions en bas de page), page [Facebook](#) et compte [Instagram](#)

Chaque lundi matin, le [Musée cantonal des Beaux-Arts \(MCBA\)](#) vous propose une nouvelle [activité créative et didactique](#) à faire en solo ou à plusieurs et inspirée par l'œuvre d'un artiste (n°1 Marius Borgeaud, n°2 Olivier Mosset, n° 3 Eduardo Arroyo ou encore n°4 Charles Gleyre). Pour petits et grands – durée : environ 1h. Le résultat peut être publié en commentaire sur les annonces de l'activité parues sur les profils [Facebook](#) ou [Instagram](#) du musée ou encore par transmission [courriel](#) au musée. De plus, chaque jour, un commentaire d'œuvre est publié sur les réseaux sociaux du musée : éléments de contexte, interprétations, pistes d'approfondissement... Par le texte et l'image, le MCBA continue à faire connaître son patrimoine dans l'attente d'accueillir à nouveau les publics dans ses salles.

Pour se tenir informé.e : [Newsletter](#), page [Facebook](#) et compte [Instagram](#)

Le [Musée cantonal de géologie \(MCG\)](#) offre habituellement tous les mercredis la possibilité de s'entretenir avec un géologue dans ses salles d'exposition. En cette période de confinement, tous les jours deviennent des mercredis et le public est invité à poser toutes les questions géologiques (théoriques, pratiques, photographiques, numériques...) qui le turlupine par [courriel](#). Une réponse personnalisée sera transmise dans les 48 heures. Le MCG propose par ailleurs de splendides clichés de roches, de fossiles ou encore de minéraux sur sa page [Facebook](#) ou sur son compte [Instagram](#). Enfin, la visite virtuelle de l'exposition « [Lausanne au temps des Palmiers](#) » permet de découvrir la capitale vaudoise il y a 23 millions d'années !

Pour se tenir informé.e : page [Facebook](#) et compte [Instagram](#)

Le [Musée de l'Elysée \(MEL\)](#), dont l'exposition « René Burri, l'explosion du regard » n'est pour l'heure plus accessible, propose plusieurs rendez-vous en ligne autour de l'œuvre du célèbre photographe. Une immersion [vidéo](#) dans la vie de Burri, des [témoignages](#) de personnalités ayant fréquenté le photoreporter, une [œuvre](#) en 3 dimensions ou encore un [concours](#) Instagram pour booster votre créativité, il suffit de se laisser tenter. Toutes les informations sont disponibles sur la nouvelle page « [Le Musée de l'Elysée chez vous !](#) ».

Pour se tenir informé.e : [Newsletter](#), page [Facebook](#), comptes [Instagram](#) et [Twitter](#)

Les [Musée et Jardins botaniques cantonaux \(MJBC\)](#) partagent quant à eux gratuitement sur leur site internet une sélection de [Portraits de botanique](#) pour observer les bourgeons depuis les fenêtres, les balcons ou - pour les plus chanceux- dans les jardins. Ces publications sont éditées par l'institution et rédigées par ses collaborateurs. Il est par ailleurs possible de suivre l'évolution du monde végétal en ce début de printemps grâce aux publications du MJBC sur leur page [Facebook](#).

Le [Musée cantonal de zoologie \(MCZ\)](#) propose sur son [site internet](#) trois vidéos de visites virtuelles (une visite de l'exposition permanente à 360°, une visite ludique en compagnie du Grand JD et une visite de l'exposition « Disparus ! »). Par ailleurs, des concours ainsi que des interviews mêlant science, protection de la biodiversité et sens artistique sont postés sur la page [Facebook](#) du MCZ. Enfin, c'est le moment ou jamais de se familiariser avec les riches [collections](#) du musée - vertébrés, invertébrés, ou encore cryptozoologie !

Pour se tenir informé.e : [Newsletter](#) (inscriptions en bas de page) et page [Facebook](#)

Du côté des [Site et Musée romains d'Avenches \(SMRA\)](#), l'entier de l'[actualité](#) des fouilles sur les chantiers d'Aventicum, la capitale de l'Helvétie romaine, dont la richesse de la *domus* - habitation urbaine unifamiliale de l'antiquité romaine - mise au jour en 2019, est à portée de clics. L'[application mobile](#) et gratuite de l'institution, conçue pour accompagner les visites physiques aux SMRA mais fonctionnant très bien pour des visites à distance, fournit quant à elle de nombreuses informations sur le site, les objets exposés et les monuments antiques.

Et, comme la culture ne peut se laisser confiner, la Ville de Lausanne a initié le projet [#culturacasa](#). La plateforme, qui informe aussi par ailleurs sur des idées de [soutien](#) aux acteurs culturels, regroupe des initiatives artistiques portées tant par des artistes que des institutions culturelles afin que concerts, spectacles, expositions ou patrimoine continuent à illuminer les foyers.